



Dictionnaire des théâtres du monde

Répertoire

Ensemble de pièces montées par un metteur en scène, une compagnie ou un théâtre et liées entre elles par un principe de cohérence. Employé seul, sans complément de nom, le répertoire désigne l'ensemble des chefs-d'œuvre de la littérature française et étrangère qui sont couramment joués (« monter une pièce du répertoire »). En ajoutant un déterminant à ce terme, on peut former des sous-ensembles (« le répertoire tragique »).

Le terme, dans son sens théâtral, n'apparaît qu'à la fin du XVII^e siècle, avec la fondation de la [Comédie-française](#) (dont le nom même affirme la vocation, par opposition à la [Comédie-Italienne](#) : défendre la suprématie des œuvres françaises) : il désigne d'abord la liste des pièces que la troupe est en mesure de jouer (en gros, Molière, [Racine](#) et, en partie, [Corneille](#)). Dès le départ, la notion est liée à une double pratique : celle de la reprise et celle de l'alternance. De là, le glissement progressif vers le sens absolu : le répertoire sera constitué des œuvres qui seront reprises régulièrement.

En Angleterre, à la Restauration, les deux compagnies patentées (Compagnie du Roi et Compagnie du Duc) fonctionnent selon un système d'alternance et cela, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Une pièce nouvelle dépassait rarement neuf représentations. Le goût royal, la rivalité des deux troupes, la nécessité de réutiliser les décors en place poussent à imiter ou prolonger les succès ([Dryden](#) écrit deux parties pour *The Conquest of Granada*). On reprend [Jonson](#), on adapte Shakespeare, puis Molière. L'alternance évitait donc de lasser un public, forcément restreint, mais mettait à rude épreuve la mémoire des acteurs. En 1700, on avait repris 120 pièces anciennes et 440 nouvelles. Après 1750, s'ajoutent d'autres genres dramatiques, surtout mêlés de musique.

En France, le répertoire s'associe à l'idée de « patrimoine » (national uniquement au début, puis, à partir du milieu du XIX^e siècle, international). Fondé en apparence sur un consensus général, qui le dote d'une valeur d'objectivité, il est pourtant susceptible de variations selon les époques : ainsi, [Voltaire](#), qui a fait partie du répertoire jusqu'au début du XX^e siècle, en est aujourd'hui sorti. Liste ouverte aussi, puisqu'elle est destinée à s'enrichir de nouvelles œuvres, dès lors qu'un laps de temps suffisant les a consacrées ([Claudé](#), [Tchekhov](#), voire [Brecht](#) font désormais partie du répertoire). De produit d'une pratique théâtrale, le répertoire va évoluer au cours du XX^e siècle vers la notion de projet. C'est Copeau qui, le premier, met la réflexion sur le répertoire au fondement de son entreprise de « rénovation dramatique », conçoit et réalise un type de répertoire susceptible de « régénérer » le théâtre et le goût du public : équilibre raisonné entre les classiques français et étrangers, les modernes déjà produits ailleurs et les créations véritables. Modèle qui sera repris par la plupart des « théâtres de répertoire » qui vont se constituer un peu partout en Europe et jusqu'aux États-Unis, et par la [décentralisation](#) dramatique (jusque dans les années soixante, du moins).

Avec la prépondérance du metteur en scène, la pratique de « relecture » des œuvres du passé, à partir du moment où la mise en scène – et non plus le texte dramatique – vient à être considérée comme la véritable création théâtrale, le répertoire se personnalise : il désigne l'œuvre d'un metteur en scène et/ou d'une compagnie, en tant que cette œuvre peut être lue comme témoignant d'un projet particulier ([Vilar](#) : constituer un répertoire pour un théâtre populaire), d'un discours propre (l'[Aquarium](#) : parler de notre temps), voire d'une recherche esthétique spécifique ([Théâtre du Soleil](#) : travailler sur les grandes formes théâtrales). Dès lors, chaque répertoire particulier (ou son absence) révèle, au moins partiellement, la fonction que son auteur assigne au théâtre.

Rédacteur(s)

[É. ERTEL](#) [A.-M. IMBERT](#)

Édition Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Institutions et lieux](#)

Zone(s) géographique(s) : Royaume-Uni France

Période(s) : 17ème siècle 18ème siècle 19ème siècle 20ème siècle 21ème siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Molière Racine (J.) Corneille (P.) Dryden (J.) Jonson (B.) Shakespeare (W.) Conquest of Granada by the Spaniards (the) Voltaire Claudel (P.) Tchekhov (A.) Brecht (B.) Copeau (J.) Vilar (J.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-repertoire>